

CARNET DE VOYAGE

Support :

Tout est possible à condition que ce soit un support concret (pas de carnet de voyage sur clé USB). Eviter de réaliser un devoir scolaire sur feuilles de copie.

Contenu:

De la couleur : des images, des dessins, de la peinture, des collages, des pliages, des montages en trois dimensions.... l'élève doit exprimer sa propre créativité s'il le souhaite et suivant ses capacités. Il peut insérer les photos qu'il a prises, des cartes postales, des objets glanés pendant le voyage.

Du texte : l'élève doit raconter son propre voyage, de son point de vue, avec des anecdotes, des souvenirs, sans trahir la réalité : il a vécu des moments formidables et d'autres beaucoup moins. Il doit parler de ce qui lui a plu et de ce qui lui a déplu.

Attention : c'est un travail d'écriture. Donc, il faut soigner l'expression, la construction des phrases, l'orthographe.

Plan :

1. Texte d'introduction rédigé avant de partir , pendant les séances de préparation : pourquoi je fais ce voyage et ce que j'en attends.
2. Itinéraire suivi de Saintes à Rome : nous avons toujours suivi l'autoroute. Insérer une image pour chacune des grandes villes traversées , avec une petite présentation pour chacune.
3. Un journal de bord : ce qui s'est passé chaque jour (ne pas oublier d'indiquer les dates !), avec les notes prises pendant les exposés faits sur place par les camarades.
4. L'exposé dont l'élève est l'auteur doit aussi figurer en intégralité dans son carnet de voyage.

Ce carnet de voyage doit être un objet personnel et beau, que l'enfant aura plaisir à montrer et à ouvrir pour lui-même en album souvenir. Il constitue la dernière étape de son voyage, celle de la mémoire a posteriori.

Retour du travail : carnets à rendre entre le 5 et le 30 septembre 2011.

Lieu : carnets à déposer au laboratoire de sciences (1er étage du collège) ou à donner à l'un des cinq professeurs ayant encadré le voyage.

Evaluation : les carnets seront lus et évalués par les cinq professeurs ayant encadré le voyage à partir du 1er octobre. D'autres informations seront données à la rentrée concernant la prise en compte de cette évaluation et la restitution des carnets de voyage aux élèves.